

LES ENFANTS CHEZ LE DIABLE

(II, f. 244-252)

Une fois il y avait un homme et une femme qui avaient quatre enfants. Ils n'étaient pas riches. Ils étaient ennuyés d'avoir tant d'enfants. La femme dit à son mari (là près de notre maison il y avait un bois) :

— Toi, te faut prendre la Jeanne et lou Jean (noms des deux cadets, des deux du milieu) ; te faut les perdre dans le bois.

Le petit entendit. Il y avait des pois dans la maison (pour faire la soupe). Le petit remplit sa *sacque* (sa poche) de pois.

Le matin, quand ils eurent dîné, le père prit une *panete* de pain sous son bras en disant à ses enfants :

— Viens Jean, viens Jeanne, nous irons nous promener dans le bois tous les trois.

Le père passa premier avec sa panete de pain sous le bras et les deux petits après lui, le suivaient pas à pas. Et comme le petit avait entendu sa mère conseiller à son père de les aller perdre dans le bois, le petit avait pris ses pois dans sa sacque et tous les pas que le petit faisait, mettait un pois à terre dans le bois. Il pensait : — Tu tourneras bien prendre ton chemin.

Quand le père fut dans le bois et quand il fut près du ruisseau*, il fit rouler sa panete de pain sur le bord de l'eau pour la faire aller chercher à ses enfants. Il dit :

— Hola, ma panete de pain m'a échappé. Allez la chercher tous les deux.

Du temps que les enfants descendaient la petite côte pour [245] aller chercher la panete de pain, le père s'est en allé vers sa maison et a abandonné ses deux enfants dans le bois.

Les enfants, après avoir été chercher la panete de pain, ont remonté la côte. Ils n'ont plus trouvé leur père. Ils se sont dit :

— Oh mon Dieu, que ferons-nous pour revenir à la maison, notre père nous a abandonnés.

Le petit dit à sa sœur :

— J'ai entendu quand ma mère disait à mon père de nous perdre dans le bois. J'ai pris des pois, j'en ai semé dans le bois, il faut bien aregarder si nous ne les trouvrons pas dans le bois.

Ils retrouvèrent les pois que le petit avait semés et ils reprirent sur les pois retrouvés le chemin de la maison près de laquelle ils arrivèrent portant la panete de pain.

Au moment où ils arrivèrent près de la maison, la nuit tombait. Ils étaient à la porte. Les autres enfants disaient à leurs parents :

— Oh ! si notre petite sœur était là, il y aurait bien de soupe pour la faire souper.

Le petit frappe à la porte : Pan, pan, pan !

Le père dit aux enfants :

— Avisse qui il y a par là.

— Oh ! se dirent les petits, oh ! c'est ma petite sœur et mon frère.

— Oh ! dit le père, pas possible !

Les enfants allèrent embrasser leur père et leur mère. Ils leur sautèrent au cou. [246] Son père dit au petit :

— Eh bien, mon Jean, tu as bien rencontré ton chemin.

— Oui, dit le petit.

Le petit s'endormit pas de toute la nuit pour voir ce que diraient son père et sa mère. La mère dit au père :

— Demain le matin, te les faut tourner prendre, te les faut tourner dans le bois, tu les mèneras loin, bien loin dans le bois.

Le petit entendit cela. Il y avait du blé dans une caisse. Le petit en remplit ses sacques.

Le lendemain matin, le père et la mère se lèvent. Ils font une soupe et font dîner leurs deux enfants (dîner sens de déjeuner). Le père prit la même panete de pain et dit à ses enfants :

— Venez mes enfants. Nous irons au bois chercher du bois pour nous chauffer.

Ils partirent, le petit les portait pleines de blé. À mesure qu'il marchait derrière son père, le petit semait du blé par le chemin.

Quand le père fut au milieu du bois, sur une petite montagne, il jeta sa panete et dit :

— Ma panete m'a échappé. Mon petit Jean et ma petite Jeannette, allez la ramasser, je vous attends ici.

Les petits ont descendu et le père s'est mis à courir vers sa maison.

La femme dit à son mari de retour :

— Eh bien, tu les as abandonnés cette fois-ci.

— Oh oui, ma femme, [24'] je te dis qu'ils retourneront pas.

— Tu as bien fait, dit la femme, nous n'avons pas de quoi vivre. Ils crèveront tous les deux dans le bois. Dieu les amassera (les boutera dans son paradis).

Quand le petit vint de ramasser la panete de pain, il remonta vers l'endroit où le père les avait abandonnés, mais il ne put pas retrouver l'endroit. Le petit dit à sa sœur :

— J'ai bien semé du blé par le chemin.

La sœur reprit :

— Les oiseaux du bois l'ont mangé.

Le petit avec sa panete de pain :

— Tiens, ma sœur, voici la panete de pain. Je vais monter dans un arbre pour voir si je n'aperçois pas de maison. Si nous couchions dans le bois, quelque bête nous dévorerait.

Le petit monta à un arbre. Sa sœur lui cria :

— Tu vois rien, Jean ?

— Non, je vois rien.

— Monte plus haut, monte à la *finta pointa* de l'arbre.

Le petit y a monté à la *pouinch*. Il dit à sa sœur :

— Je vois deux maisons.

— Comment sont-elles ?

— Y a une blanche et l'autre rouge.

— Allons, descends vite mon frère. Si nous pouvions y aller coucher, nous coucherions pas dans le bois où quelque bête nous mangerait.

— Oh nous aurons bien le temps d'y aller. Elles [248] sont pas bien loin, ces deux maisons.

Ils ont sorti du bois tous deux, et quand ils furent sortis, ils virent ces deux maisons devant eux. Il était quasi-nuit. Se diguèrent :

— À quelle maison irons-nous pour demander à coucher, à la rouge ou à la blanche ? Il faut aller à la rouge qui est plus jolie que la blanche.

Ils se sont pas bien gouvernés d'aller à la rouge ; la rouge c'est la maison du diable, la blanche, c'est le Paradis.

Sont allés frapper à la rouge. Il y avait un vieil homme et une vieille femme, bien vieux, bien vieux. C'étaient deux sorciers, l'homme et la femme. La femme vint à la porte pour ouvrir :

— Qu'est-ce que demandez-vous ?

— Oh Madame, nous demandons de nous laisser coucher s'il vous plaît, qu'avons perdu notre père dans le bois, nous a abandonnés.

Son mari était auprès du feu qui se chauffait. Lui dit :

— Viens voir ici, mari, viens voir deux enfants qui te demandent à coucher, si tu les veux coucher.

Ils les firent entrer dans la maison, et quand ils furent près du feu, le mari dit :

— Ça va bien pour nous autres, que nous les mangeons.

La femme répondit :

— Non, faut pas les manger, sont pas assez gras. Voyez quels petits doigts ! — en montrant la main [249] de Jean. Nous n'avons point de servante, dit la femme, nous n'avons point de cochon. Nous *sacquerons* le petit dans le *trio** et quand il sera un peu gras nous le tuerons, et la petite sera servante de la maison, apprêtera le repas du cochon.

Ils mirent le petit dans ce petit trio pour l'engraisser et la petite pour servante. Elle apprétait le repas de son frère. C'était un repas pour les cochons. Le petit ne pouvait pas le manger. Il ne pouvait manger que quelques petits morceaux de pain et de fromage que la petite lui faisait passer en cachette.

Dans son trio il y avait un petit trou par lequel l'homme lui faisait sortir son doigt pour voir s'il était suffisamment gras. Ce trou était petit et l'enfant souffrait. L'homme le saisissait par les dents pour voir s'il était assez gras et se plaignait qu'il ne le fût pas assez. Il disait à la petite :

— Tu peux pas le bien faire manger, ton frère !

Le petit disait à sa sœur :

— Oh ma sœur, qu'il me fait mal quand il me saisit !

La sœur lui dit :

— Recommande-toi bien à Dieu. Ne dis rien. Je te ferai un petit doigt de bois.

La petite lui fit en cachette. Elle prit son couteau, fit un petit doigt de bois. Elle le porta à son frère et dit :

— Quand on te demandera si tu es gras, [250] tu feras passer ce petit doigt de bois.

Le lendemain cet homme alla voir le petit. Le petit sortit le doigt de bois.

— Oh que tu es dur ! T'engraisses pas. Te faudra vite tuer. Tu es pas bonne bête.

Un jour la petite lui porta son repas. Elle lui dit :

— T'a bien fait mal ?

— M'a pas fait mal, il a mordu mon doigt de bois. Seulement il se plaint que je n'engraisse pas.

— Laisse-le faire. Recommande-toi toujours bien à Dieu et moi j'en fais de même.

Elle lui portait du pain et du fromage en cachette.

Un jour la femme tomba malade. Elle se mit dans son lit, bien malade. Le mari vint près de sa femme :

— Oh que j'ai peur pour toi, ma femme, je m'en vas chercher le médecin pour te guérir.

La femme dit :

— Oh oui, va-t'en chercher le médecin, que je suis morte. Je ne puis ni manger, ni boire, ni bouger.

Le médecin était bien loin. Tous les pas que faisait cet homme, faisait sept lieues (c'était le diable).

Quand le mari fut parti, la petite prit un petit *hachonet* (hachette) et alla casser d'un coup la cloison de son frère en lui disant :

— Sors vite, mon frère, que le mari est allé chercher le médecin, que la femme *il* est malade. [251] Viens vite, prends cette hachette, que couperons la tête de la femme.

Le petit prend l'hachet et va couper la tête de la femme. Pan ! il la tue.

Quand ils lui ont coupé la tête, ils la remirent bien à sa place de telle sorte qu'on n'y connaissait rien. Elle semblait dormir.

Ils allèrent dans l'écurie, prirent le joli cheval blanc, ramassèrent l'argenterie et les trésors et mirent tout dans un petit sac. Prirent tous les habits, en chargèrent le cheval, montèrent tous les deux sur le cheval.

Ils couraient à toute bride, quand le mari arrive. Il ouvrit la porte, cria :

— Oh Jeannette, où es-tu ?

La Jeannette répondait pas. Le médecin était avec l'homme. Le mari s'approche du lit de la femme.

— Eh bien, ma femme, tu es bien malade.

Rien.

— Et tu dors, allons, réveille-toi, que le médecin est là. Il la touche tant soit peu :

— Allons, réveille-toi.

La tête a sauté.

— Oh mon Dieu, ces enfants m'auront fait la farce. Ma femme est morte, ils lui ont coupé le cou.

— C'est pas possible, dit le médecin.

— Oh ! ils l'ont bien fait. Faut aller voir si le cochon est dans le trio. — Oh ! pauvre médecin, que j'ai fait de vous aller chercher. Ils m'ont pillé ma maison, [251 v°] m'ont emmené mon cheval, m'ont tué ma femme. Oh ! si je pouvais les arraper. Adieu médecin, je m'en vas les chercher, je les mangerai.

Le médecin s'est en allé. Lui il a couru après les enfants pour les arraper. Il a trouvé une femme faisant la *busada*. Lui demandait :

— Dites-moi, vieille *carac resougnac*^a, si tu n'as pas vu un petit et une petite avec un cheval blanc chargé d'or et d'argent.

— Oh, Monsieur, je fais chauffer ma busade.

— Je te dis pas ça, vieille *carac resougnac*, je te demande si tu n'as pas vu passer des enfants avec un cheval blanc chargé d'or et d'argent.

— Oh je m'en vas laver ma chemise, je n'ai pas vu passer des enfants, je m'en vas laver.

— Je te dis pas ça, vieille *carac resougnac*, je te dis si tu n'as pas vu passer des enfants avec un cheval blanc chargé d'or et d'argent.

— Oh je m'en vais essuyer ma chemise.

(Elle l'amusait.)

Il quitte cette femme, tous les pas qu'il [252] faisait, il faisait sept lieues. Il se dit : — Je les trouverai bien.

Quand il fut plus loin, il trouva une bouchère :

— Dites-moi, ma femme, vous n'avez pas vu passer un petit et une petite et un cheval blanc chargé d'or et d'argent ?

— Oh ! j'ai tué un petit agneau.

— Je te dis pas ça, je te dis si tu n'as pas vu passer un petit et une petite avec un cheval blanc chargé d'or et d'argent.

— Si, j'en ai bien vu passer deux avec un cheval blanc, un petit et une petite qui étaient chargés d'or et d'argent. Ils se sont tiré le ventre pour mieux courir.

Cette bouchère avait saigné une *fia* et un petit *agnei* et *il* lui montra et dit :

— Voilà le ventre de la petite, voilà le ventre du petit. Vous faut traire votre ventre, vous courirez mieux. Si vous ne le faites, vous ne les arraperez pas. Voilà un couteau pour vous traire le ventre.

a. Dans la version de ce conte recueillie dans la Haute-Vienne et publiée par Léon Pineau, il est dit à ce même « endroit » du déroulement, la laveuse providentielle toutefois étant la Sainte Vierge en personne : « Un moment après, le diable arrive. (Il l'appela bien par un drôle de nom même, mais je l'ai oublié) » (Pineau, 1891, p. 391). — Ce « drôle de nom » était-il proche de « *carac resougnac* », pour lequel je n'ai personnellement pas d'explication ?

Elle lui présenta un couteau. L'homme le prit, s'arracha le ventre pour mieux courir et tomba mort au même instant.

Voilà les deux enfants maîtres du trésor, à leur aise pour le restant de leurs jours. Dieu les a pas abandonnés.*

VARIANTES

Face f. 244 :

* qui coulait au bas d'une côte

Face f. 249 :

* nous ferons du petit un cochon, de la petite une servante [trio] une loge à porc

Verso f. 252 :

* Oh j'ai tué un petit agneau. — Je te dis pas ça, je te dis si tu n'as pas vu passer un petit et une petite avec un cheval blanc chargé d'or et d'argent. — Si, j'en ai bien vu passer. Ont tiré leur ventre pour mieux courir. Voilà le ventre de la petite, voilà le ventre du petit (Et ille lui montrait le ventre de la brebis et de l'agneau) et ils couraient mieux après avoir arraché leur ventre.

Tenez, dit-elle en présentant son couteau, si vous voulez les attraper, faites comme eux, arrachez le vôtre. L'homme saisit le couteau, s'arracha les entrailles et tomba mort.

(Le reste sur recto semble une réflexion de la conteuse.)

Commentaires

Avec ce conte et les deux suivants, Nannette Lévesque apparaît comme participant à un fonds narratif qui fut certainement très largement partagé. Ainsi pour *Les enfants chez le diable* disposons-nous de trois autres versions : une due à sœur Hippolyte Chauchat, qui se trouve dans les manuscrits de l'Arsenal et a déjà été publiée par Ulysse Rouchon (1947, p. 24-26) ; une seconde due à sœur Sainte-Claire et se trouvant ainsi dans l'ensemble en provenance de Retournaguet (III, f. 117-120) ; une troisième enfin, qui pose un problème d'attribution : notée de la main de Victor Smith dans le volume II des manuscrits de l'I.C., soit le volume presque entièrement dévolu à Nannette Lévesque, entre une complainte chantée par elle le 16 juillet 1874 et la première diction par elle du *Conte du loup-garou* le 24 juillet 1874, ce conte *Les enfants chez l'ogre* présente cependant avec la version qui est nommément de Nannette, notée le 23 octobre 1874, trop de différences pour que son attribution à Nannette soit plausible ; c'était là l'avis de Paul Delarue (cf. Catal., I, p. 319, n. 5) auquel je me range ; elle ne sera ainsi pas reproduite ici.

Pour ce qui est tant de la personnalité des petits humains que du déroulement concret de l'action, les quatre versions se tiennent et relèvent toutes les quatre, sans ambiguïté, de la forme A du T. 327, *Les enfants abandonnés dans la forêt*. Or, alors que Paul Delarue écrivait dans

le catalogue : « Les deux formes 327 A et 327 B (cf. *Le Petit Poucet*) sont à un tel point mélangées que je ne les ai pas séparées en deux groupes distincts » (I, p. 306), il est remarquable que, dans un « Centre » de la France qui serait à préciser mais dont participaient de toute façon les versions recueillies par Victor Smith au XIX^e siècle dans le Velay-Forez comme en participaient encore une partie de celles recueillies par moi près d'un siècle plus tard en Aubrac¹, l'affabulation de ce conte bien attesté se présente comme relativement homogène et stable. Elle est caractérisée notamment par le couple frère/sœur comme supportant ensemble la fonction Héros, et l'aspect du destin qui leur est réservé par l'ogre ou le diable : le garçon sera ce cochon qui manque à l'étable — au *trio*, dit Nannette — de la maison « dans le bois » ; la fille, mise servante, aura essentiellement à élever ce cochon, soit à le nourrir pour l'engraisser ; la ruse, imaginée par la sœur du doigt de bois (ou de la queue de rat) à montrer par le frère en guise de petit doigt au diable ou à l'ogre afin d'abuser celui-ci sur son état d'engraissement, se retrouve dans trois de nos versions.

Alors que dans la version anonyme c'est la marâtre, la « tante² » qui « ne voulait pas voir les enfants », dans la version de Nannette Lévesque la nécessité de la perte des enfants impliquant le couple parental, père et mère, est d'emblée posée de façon très forte ; car — c'est le moment de le faire remarquer — il faut, au terme « ennuyés » (« ils n'étaient pas riches ; ils étaient ennuyés d'avoir tant d'enfants »), donner son sens ancien (XVII^e siècle) de « tourmentés au plus haut point » (cf. un « mortel ennui »). Les enfants sont perdus deux fois, le retour à la maison après la première perte étant ponctué par ce trait du plat — ici de soupe — que les parents — chez Nannette, les autres enfants — regrettent de ne pouvoir partager avec les petits égarés, entre-temps revenus et écoutant à la porte — un trait que Paul Delarue jugeait particulièrement caractéristique des versions populaires.

La perte des enfants par les parents est réaffirmée — et dépassée — dans cette phrase clôturant l'épisode : « Tu as

bien fait, dit la femme, nous n'avons pas de quoi vivre. Ils crèveront tous les deux dans le bois. Dieu les amassera, (les boutera dans son paradis). » (À noter, ici aussi, que « crever » s'emploie jusqu'au XVIII^e siècle en parlant d'une personne, sans que cet emploi soit grossier.) Au long du conte, à deux reprises, la sœur dit à son frère : « Recommande-toi toujours bien à Dieu et moi j'en fais de même. » Et à la fin du conte, hors conte, après avoir comme les autres conteurs conclu sur le bien-être matériel acquis par les enfants, Nannette complète ainsi : « Dieu les a pas abandonnés. » Une phrase dont nous retrouverons l'équivalent à maintes reprises en fin de ses récits.

Qu'ils soient dénommés sorciers, diables, voire « espèces de loups-garous », la caractéristique commune et spécifique des êtres sauvages vivant isolés dans le bois, ici mis en scène, est de « manger le monde ». Ainsi ce « conte d'ogres » vient-il se ranger aux côtés du conte de la mère-ogresse sur lequel ce chapitre a pris le départ. En dépit de la distance certaine d'avec le conte du loup-garou, où la fille agissait en tant que suppôt du diable, et dévorait en lieu et place de celui-ci, contrainte par la peau de diable, les contes passés en revue sont bien tous « contes de la dévoration », d'une dévoration finalement esquivée ou vaincue. À première vue, il pourra sembler qu'il continuera à en être de même dans les deux contes suivants, ou à tout le moins dans le premier. Mais est-ce bien vrai ?

NOTES

1. Cf. ainsi la version reproduite in *L'Aubrac*, 1975, p. 126-128. Pour une version récente du Velay (recueillie à Monistrol-sur-Loire en 1979), cf. Assézat et Martin, 1983, p. 36-38.

2. Cf. V. Smith, *Romania*, IV, 1875, p. 109, n. 3 : « Tante : nom usuel donné aux belles-mères en Velay et en Forez. » En note du chant : « Qui veut ouir complainte de trois petits enfants ?/Leur mère était morte, leur père marié./Le plus jeune des frères du pain n'a demandé/ La tante fut trop méchante, lui donne un coup de pied. »